

Pour les fêtes

Les sablés de Noël

Ingrédients

- 250 gr de farine
- 100 gr de beurre ramolli
- 125 gr de sucre
- 50 gr d'amandes en poudre

- 1 œuf
- 1 cuillère à café de levure
- Epices au choix (cannelle, muscade, zestes d'agrumes)

Préchauffer le four à 200°.

Mélanger la farine, la levure, le sucre, et la poudre d'amande.

Ajouter le beurre et les œufs.

Pétrir jusqu'à ce que la pâte fasse une boule, ajouter les épices.

Étaler la pâte et réaliser des formes à l'aide d'emporte-pièces.

Cuire 7 à 10 minutes.



Daube de sanglier au cognac

Ingrédients pour 6 personnes

- 2 kg de sanglier, viande sans os
- 2 oignons
- 3 gousses d'ail coupées en 2
- 4 clous de girofle
- 2 carottes émincées
- 1 poignée de sel • 1 poignée de graines de poivre
- Thym • Laurier • Orange (la peau) • 1 verre de vinaigre • 1 verre d'huile d'olive,
- 1 l de bon vin rouge ou blanc au choix
- 1 verre et demi de cognac • 50 cl d'eau

Faire la marinade avec tous les ingrédients, sauf l'eau et le cognac, en couches intercalées avec la viande coupée en cubes. Laisser mariner pendant 24 à 48 heures.

Égoutter la viande et la faire saisir puis ajouter la marinade et l'eau. Si nécessaire, rectifier l'assaisonnement, laisser mijoter pendant 3h30.

Rajouter 2 cuillères à soupe de farine diluée dans un peu de jus, puis faire mijoter encore 15 minutes.

Faire mijoter 15 minutes supplémentaires en ajoutant le cognac.



Joyeux et gourmand Noël !

Opération brioches

Le 10 octobre, jour du marché local, c'est avec beaucoup de motivation et de bonne humeur que les élus de la commune ont tenu un stand de vente devant la mairie de Montlaur, et effectué du porte à porte à Pradelles en Val.

L'argent récolté a été versé à L'AFDAIM qui accompagne et accueille les personnes en situation de handicap physique et mental.

Merci à tous les gourmands.



Horaires d'ouverture

Mairies

Montlaur : du lundi au mercredi de 10h à 12h et de 17h à 18h
Jeudi et vendredi de 10h à 12h et sur RDV de 17h à 18h.

Pradelles en Val : le lundi de 13h à 15h45, le mardi de 13h à 17h, le mercredi de 9h à 12h, le jeudi de 13h à 18h et le vendredi de 13h à 17h.

Agences postales

Montlaur : du lundi au samedi de 9h15 à 11h30.

Pradelles en Val : lundi 13h à 15h45, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 16h45.



C'est une belle harmonie quand le faire et le dire vont ensemble - Montaigne

Commune de VAL-DE-DAGNE - 1 Place de la Mairie - Montlaur - 11220 VAL-DE-DAGNE

04 68 24 08 09 - 04 68 24 04 99

mairievaldedagne11@orange.fr - pradellesenval@wanadoo.fr

www.commune-de-val-de-dagne.fr

Directeurs de la publication : Antonin ANDRIEU et Claude LACUBE - Rédacteurs en chef : Nicole CATHARY, Aude QUINCEY et le Comité de rédaction : les membres de la commission communication, les élus municipaux, Nathalie GRILLIERES et Tamara MARINI - Crédits photos : mairie de Val-De-Dagne - Graphisme et composition : Nathalie GRILLIERES. N° ISSN 2779-0304 (Imprimé) - ISSN 2779-0312 (En ligne)

Ne pas jeter sur la voie publique.

Commune de VAL-DE-DAGNE

Bulletin Municipal N° 12 - Décembre 2023

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

La fin de l'année approche et fort heureusement pour notre commune, elle se termine de façon plus optimiste qu'elle n'avait commencée.

Grâce aux annonces réalisées par notre service administratif et publiées sur le site de TF1 rubrique SOS VILLAGES, nos commerces ont trouvé des repreneurs. La pharmacie et le multiservices Vival ont rouvert courant novembre.

La rénovation du cœur de village à Montlaur est dans sa phase terminale. Seul l'embellissement paysager reste à réaliser. La circulation et les places de stationnement sont rétablies. À Pradelles en Val, l'ouverture du

nouveau parking a facilité la réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement.

Permettez-nous, en toute modestie, de remercier nos agents et nos élus pour leur forte implication dans la réussite de tous ces projets qui confortent la dynamique de notre commune et son attractivité.

Avant d'avoir l'honneur et le plaisir de vous présenter nos vœux le mercredi 10 janvier à 18h30 à Montlaur et le samedi 13 janvier à 18h00 à Pradelles en Val, nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Antonin ANDRIEU, Claude LACUBE

Le travail des commissions

Communication, Culture et Enfance-Jeunesse

« Les livres sont des fenêtres ouvertes sur le monde » Avec 86 inscriptions à ce jour, la bibliothèque municipale est un lieu de partage et de rencontres où petits et grands échangent autour du plaisir de lire.

Comme chaque année, de nouveaux achats viennent s'ajouter aux 450 livres prêtés par la Bibliothèque Départementale de l'Aude (BDA) : policiers, romans, bandes dessinées et les incontournables auteurs de la littérature classique ainsi que les écrivains récemment récompensés.

En Janvier, nous proposerons un «moment de lecture partagée» pour les adultes. Parallèlement nous préparons Noël avec un magnifique tapis de lecture et des contes inédits.

Les animations jeune public sont attendues et toujours appréciées, elles se terminent chez les plus jeunes lecteurs par un moment de relaxation conduit par Nicole.

La salle d'exposition recevra prochainement des artistes locaux. C'est Régine Foucher, nouvelle bénévole, qui sera en charge de la mise en place. Nous vous tiendrons informés dans le prochain bulletin municipal.

Nous remercions Cécile Lescureux de son investissement à la bibliothèque de Pradelles en Val et souhaitons la bienvenue à «Poupie» qui lui succède (ouverture les mardis et jeudis de 14h30 à 17h).

Travaux

Dès la rentrée de septembre :

- À Pradelles, la création du parking sur un terrain récemment acheté et la construction d'un mur de séparation prioritaires afin de dégager les voitures de la traversée pour réaliser d'importants travaux d'eau et d'assainissement. La commune chargée de la compétence de la sécurité incendie a mis aux normes la borne existante et installé deux bornes supplémentaires (la Redole et le Lavoir). La colonne d'eau de remplissage est opérationnelle avec un fonctionnement par panneaux photovoltaïques.

- À Montlaur, le soubassement de l'église a été restauré avant d'accueillir les espaces verts.

Vie sociale et solidarité

Les élus ont œuvré pour les plus jeunes :

- Le jardin public, le stade de Montlaur ainsi que celui de Pradelles ont accueilli divers jeux pour les enfants de 0 à 12 ans.

- Les emplois jeunes d'été ont été renouvelés. Ils ont été encadrés par les élus et les agents techniques communaux dans les missions d'entretien et de nettoyage de nos villages ainsi que pour l'aide lors des manifestations communales.

- La matinée du 14 juillet dédiée aux enfants a été étoffée par le prêt de jeux en bois de la part de l'association Art de Vivre en Alaric et des écoles, que nous tenons à remercier. Cela a été très apprécié.

Sans oublier nos aînés :

- Des colis préparés par l'épicerie seront à nouveau offerts par la municipalité pour les fêtes de fin d'année.
- Des ateliers d'informatique gratuits sont prévus à partir du 11 janvier 2024.

Nous tenons à remercier les associations de Val De Dagne qui ont permis un été très animé et festif et Aurélien du bar restaurant Vins De Dagne qui a fait office provisoirement de dépôt de pain, rassemblant toutes les générations dans ce lieu convivial.

Nos villages vont se parer des illuminations de Noël. Des branches de sapin vont être mises le long de nos rues, vous pourrez les décorer. Les enfants du centre de loisirs et du club Ados participeront également à la décoration des villages et confectionneront les cartes qui seront insérées aux colis des aînés.

Finances

En dehors de la nécessaire harmonisation des taxes foncières entre nos 2 communes suite à la fusion, il n'a été procédé à aucune augmentation des taxes locales. Seules les bases sont revalorisées régulièrement par l'État et ne sont pas de notre ressort.

Rappelons que pour éviter des variations trop brutales, le lissage est étalé sur 12 ans.

De plus, la taxe d'aménagement est à 1%.

Maintenir une stabilité des taux de taxes communales depuis plusieurs décennies fait partie de la politique volontariste des élus en faveur du développement de notre commune.

Le travail des commissions

La vie de la commune

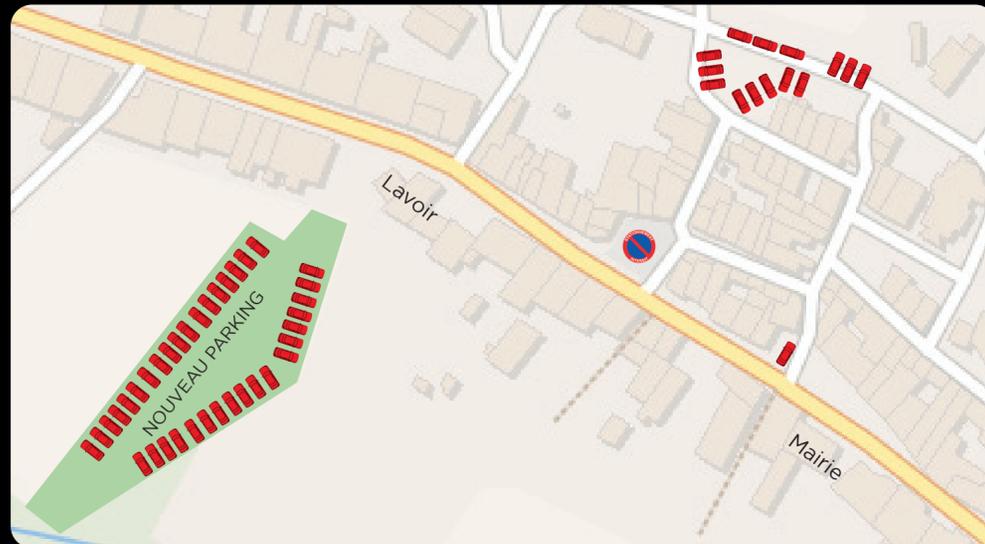
Coup de projecteur

Recettes de saisons

Informations générales

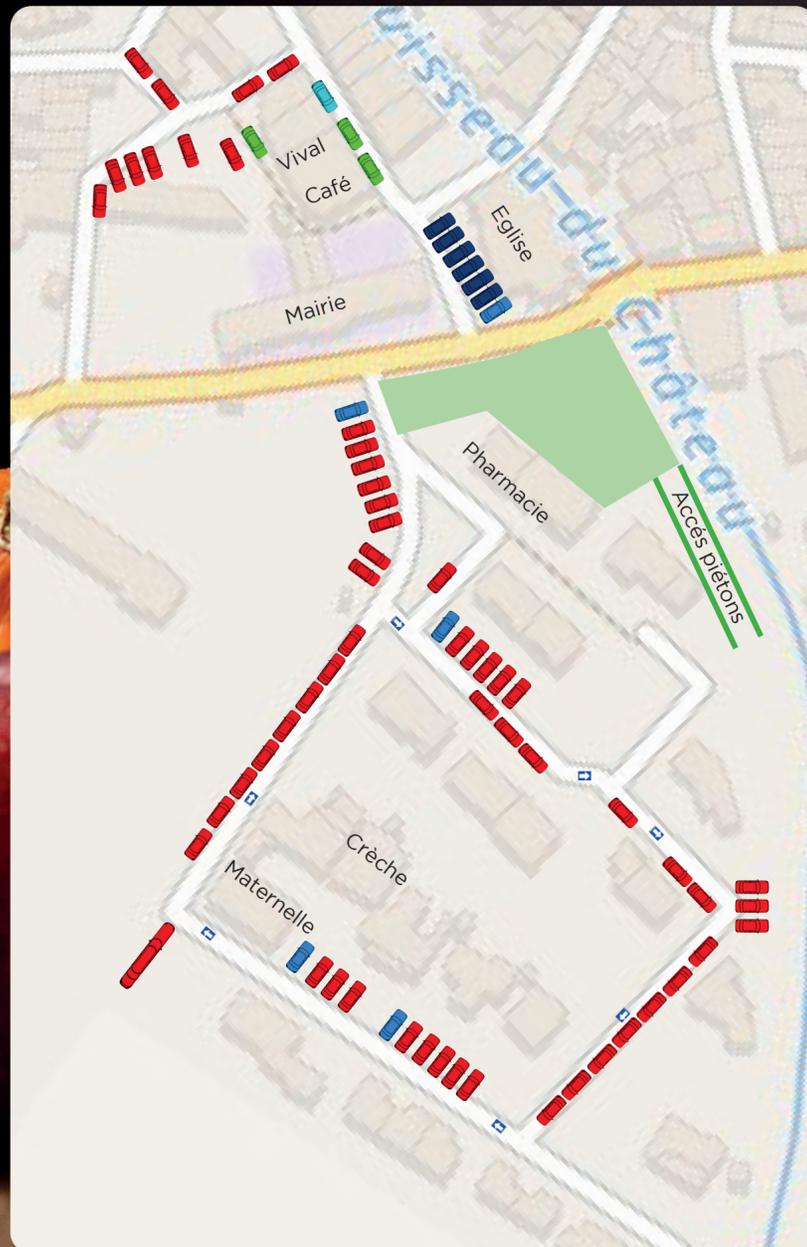
La vie de la commune

Le stationnement sur la commune



À Pradelles en Val, la commune a acheté un terrain au centre du village permettant le stationnement de véhicules.

Celui-ci se trouve à côté du magnifique lavoir, qu'il faut absolument visiter si vous ne le connaissez pas encore !



Légende

- ▬ Stationnement
- ▬ Stationnement PMR
- ▬ Stationnement 2 heures maximum
- ▬ Stationnement minutes
- ▬ Stationnement réservé

À Montlaur, le parking de la place de l'Église est dédié à du stationnement de courte durée limité à 2 heures (disque bleu) avec 1 place PMR (Personne à Mobilité Réduite). Le schéma permet de visualiser toutes les places du coeur de village.

Prochainement, une modification du sens de circulation prendra effet : le lotissement Louis Angelvy sera en sens unique.

Groupe de réflexion sur la désertification médicale

Le 1er décembre, le projet architectural du centre de soins a été présenté aux professionnels de santé en présence de nos collaborateurs de Carcassonne Agglo. La confirmation de validation du Groupement d'Intérêt Public (GIP) de la Région Occitanie permettra l'accès à la prochaine étape du projet.

Problématique liée aux chats errants dans le village de Montlaur

Les points clés à retenir suite à la rencontre avec les responsables de la SCPA (Société Carcassonnaise de Protection des Animaux)

- Le civisme : chacun doit être responsable des animaux dont il a la charge,
- L'identification d'un chat est une obligation légale, elle se fait chez un vétérinaire.

La lutte contre la prolifération des chats est essentielle. Elle nécessite de procéder à la stérilisation car un couple de chats peut donner naissance à 24 000 chats en 4 ans.

De la rencontre avec les personnes qui interviennent à titre privé ou associatif auprès des chats errants, nous retenons que nous avons le même objectif, à savoir éviter la prolifération des chats et des nuisances inhérentes au phénomène.

En collaboration avec ces personnes mais aussi avec

l'ensemble de la population, nous souhaitons poursuivre la stérilisation des chats. Pour cela, nous allons procéder à des campagnes de trappage et avons besoin de votre aide. Les chats capturés seront stérilisés ou proposés à l'adoption par la SCPA.



Les personnes souhaitant aider au trappage sont les bienvenues, merci de se faire connaître en mairie.

Face à ce phénomène et aux nuisances qu'il engendre, un nettoyage plus important et régulier des rues est planifié depuis le mois de septembre. Il n'exclut pas, bien évidemment, le nettoyage de devant de porte qui doit être réalisé par l'occupant.

Sivom

Le restaurant intercommunal

Après 20 ans de fonctionnement les locaux du restaurant scolaire intercommunal ont été rénovés afin d'améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité (revêtement au sol, coin sanitaires, anti-pinces doigts aux portes, électricité LED...). Des panneaux accoustiques ont également été posés dans la salle à manger pour améliorer le confort des enfants.

Les élus du SIVOM ont estimé qu'il était nécessaire d'investir plus de 100 000 euros dans ces travaux. Cela permet aux 11 communes du Territoire du Val de Dagne de bénéficier d'une prestation indispensable à l'installation durable des familles dans nos communes.

Les repas pris par les élèves et les anciens sont confectionnés sur place par des cuisinières diplômées, avec des

produits locaux de qualité en suivant les menus établis par la société « API restauration » qui est à l'écoute des exigences des élus du SIVOM.



Coup de projecteur

Pharmacie

Notre nouveau pharmacien, Stéphane BARBIER, a enfin pu lever le rideau de son officine le 20 novembre dernier après des mois de démarches contrariées par les lenteurs administratives. Pas mal de travail de remise en état de la pharmacie était nécessaire en raison de sa fermeture depuis plus d'un an.

Stéphane BARBIER pourrait, s'il le souhaitait, profiter d'une retraite paisible mais il a choisi de poursuivre son activité dans le but de former un ou une apprenti(e) (titulaire au moins d'un baccalauréat) susceptible de lui succéder dans 10 ans maximum. Cela permettrait d'assurer la pérennité de l'activité, pour notre bien à tous.

Nous lui renouvelons nos vœux de bienvenue et lui souhaitons la pleine réalisation de cette belle et sympathique ambition.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 15h-19h
Samedi : 9h-12h
Contact : 04 68 72 95 06



Épicerie

David BUHOT son épouse Myriam et leur fils Kylian ont repris le VIVAL de Montlaur et rouvert la boutique le mercredi 22 novembre 2023. Quel bonheur de voir à nouveau les rayons de produits bien achalandés et de pouvoir, dès 7 heures du matin, acheter sa baguette et son journal.

Nos nouveaux épiciers fiers de leur origine ont baptisé leur enseigne «La petite Normandie de l'Aude». Ils sont jeunes, courageux et souriants. En résumé, ils ont tout pour réussir et satisfaire les habitants de Val de Dagne et des environs.

Bienvenue et pleine réussite à eux.

Horaires d'ouverture :

Lundi après-midi : 14h-19h
Du Mardi au Samedi : 7h-19h
Dimanche et jours fériés : 8h-12h30
Contacts : 06 13 75 91 78 / mr.mmebuhot@sfr.fr

